

DOSSIER DE PRÉSENTATION

TRÉSORERIE ARLES CH

1. LA DESCRIPTION DU PROJET

1.1 PRÉSENTATION DU PROJET

Dans le cadre de la mise en œuvre du projet Nouveau réseau de proximité (NRP) de la direction régionale des Finances publiques de PACA et du département des Bouches-du-Rhône, la gestion des établissements sociaux et médico-sociaux (ESMS) de la trésorerie d'Istres est transférée à la trésorerie Arles Centre Hospitalier.

La centralisation de la gestion des ESMS dans un poste spécialisé hospitalier, doté de 10 emplois, doit permettre d'en optimiser la gestion.

1.2 LES EMPLOIS CONCERNÉS

Les effectifs concernés par ce déménagement sont présentés ci-après.

Effectifs implantés (TAGERFIP au 01/01/2020)				
	A+	A	B/C	Total
TH Arles Centre Hospitalier	1	1	8	10
TSPL Istres (TRF ESMS)	1	2	7	10
Total	2	3	15	20
Postes de travail à implanter				
	A+	A	B/C	Total
TH Arles Centre Hospitalier	1	1	9	11
Total	1	1	9	11*

*Il est précisé que le transfert de la mission gestion des ESMS se traduit par le transfert d'un emploi B/C depuis le SGC d'Istres.

Les deux emplois de cadre A de la Trésorerie d'Istres demeure au SGC d'Istres.
L'emploi de cadre A+ de la Trésorerie d'Istres demeure au SGC d'Istres.

2. LA CONDUITE DU PROJET

2.1 LE PILOTAGE DU PROJET

Le pilotage du projet

Le pilotage opérationnel national des opérations liées au nouveau réseau de proximité est confié à une direction de projet dédiée.

Le pilotage opérationnel local est assuré par les **référents locaux NRP**, en coordination avec la délégation du directeur général Sud-Est Outre-Mer :

- jusqu'au 31/08/2020 : Bernard BRIERE, délégué spécial du directeur régional et Anne CREVEL, chef du Cabinet/Communication ;
- depuis le 1/09/2020 : Jean-Louis BOTTO, directeur adjoint du pôle pilotage et ressources et Anne CREVEL, chef du Cabinet-Communication et responsable de la division stratégie–contrôle de gestion–qualité de service.

Dès le lancement du projet, une **équipe projet** composée des membres du CODIR et du responsable de la division stratégie–contrôle de gestion–qualité de service a par ailleurs été mise en place par le directeur régional. Ce comité se réunit selon une périodicité hebdomadaire, pour assurer le pilotage stratégique et opérationnel du projet de la DRFiP PACA/13.

La programmation et le suivi des travaux sont réalisés par le pôle pilotage et ressources et plus particulièrement par la division budget, informatique, logistique et par la division de l'immobilier et des conditions de vie au travail.

Le calendrier du projet

Phase de concertation	Envoi du projet de la direction locale aux parlementaires, au président du conseil départemental et au représentant de l'association des Maires.	06/06/2019
	Présentation du projet initial (carte V0) aux élus (sénateurs, députés, maires, EPCI) des arrondissements d'Istres et d'Arles.	27/06/2019 02/07/2019
	Courrier adressé par le directeur régional aux élus de la zone de l'Etang de Berre (sénateurs, députés, maires de Vitrolles, Berre l'Etang, Istres, Miramas et Marignane)	04/10/2019
	Communication du projet de charte d'engagement du nouveau réseau des finances publiques du département des Bouches-du-Rhône au conseil départemental des Bouches-du-Rhône.	19/12/2019

	<p>Présentation du projet modifié aux maires du département lors d'une réunion copilotée avec l'Union des maires et communication de la carte V1 (projet de carte de novembre 2019).</p> <p>Courrier adressé à l'ensemble des élus du département et présentation de la carte V2 (projet de carte de juin 2020).</p> <p>Présentation du projet NRP aux maires des arrondissements d'Istres et d'Arles lors de la réunion organisée par la Préfecture des Bouches-du-Rhône.</p>	<p>21/01/2020</p> <p>27/07/2020</p> <p>03/09/2020 09/09/2020</p>
	<p>Diffusion du projet et des cartes associées auprès des représentants du personnel et des cadres et agents du réseau.</p> <p>Présentation du projet à l'Association des comptables (carte V0 de juin 2019).</p> <p>Présentation du projet aux cadres (carte V0 de juin 2019).</p> <p>Présentation du projet aux représentants du personnel (carte V0 de juin 2019).</p> <p>Présentation des modifications apportées au projet initial à l'Association des comptables (carte V1 de novembre 2019).</p> <p>Présentation des modifications apportées au projet initial (carte V1 de novembre 2019)</p> <p>Présentation des modifications apportées au projet initial aux représentants du personnel (carte V1 de novembre 2019)</p> <p>Présentation des modifications apportées au projet initial à l'Association des comptables (carte V2 de juin 2020)</p> <p>Présentation des modifications apportées au projet initial aux cadres (carte V2 de juin 2020)</p> <p>Présentation des modifications apportées au projet initial aux représentants du personnel (carte V2 de juin 2020)</p>	<p>06/06/2019</p> <p>17/07/2019</p> <p>11/06/2019</p> <p>11 et 12/06/2019</p> <p>18/11/2019</p> <p>19/11/2019</p> <p>20/11/2019</p> <p>25/06/2020</p> <p>16/07/2020</p> <p>17/07/2020</p>
	<p>Visites de terrain</p>	<p>À venir</p>

	Groupes de travail et réunions informelles	Groupes de réflexion thématiques (de septembre à novembre 2019)
L'état d'avancement du projet	Présentation du projet aux responsables des services concernés	Réunion plénière le 09/09/2020
	Présentation des plans au futur responsable	30/09/2020
Les étapes à venir	Vote en comité technique local	15/10/2020 (1ère convocation)
	Installation des agents (administrativement)	01/01/2021

2.2 LA COMMUNICATION AUTOUR DU PROJET

Au plan national

Après des personnels concernés	<p>Messages du ministre et du directeur général en ligne sur Ulysse national.</p> <p>Ouverture d'un nouvel espace « Nouveau réseau de proximité » sur l'intranet Ulysse national, au sein duquel les agents peuvent trouver les dernières actualités sur le projet, les réponses à leurs questions les plus courantes via des documents « questions/réponses » sur les différents aspects du projet, les cartes des projets ainsi que la liste des référents NRP.</p>
Après des instances du dialogue social	<p>Réunions CT au cours du premier semestre 2019.</p> <p>Groupes de travail en septembre 2019 sur la nouvelle organisation du réseau déconcentré SPL, sur le volet RH du nouveau réseau de proximité, sur la démarche stratégique et le nouveau réseau de proximité.</p> <p>CTR réuni en formation CHS-CT le 20 septembre 2019 et, en seconde convocation le 3 octobre 2019, afin de présenter la méthode de prise en compte dans les différents projets de réorganisation relatifs au nouveau réseau de proximité des conséquences en matière d'hygiène, de sécurité et de conditions de travail.</p>

Au plan local

Après des personnels concernés	<p>1. Depuis juin 2019, mise en place d'un espace pérenne sur l'intranet local Ulysse 13 où est déposée toute la documentation utile pour les agents.</p>
--------------------------------	--

2. Ouverture d'une **boîte fonctionnelle locale** de type « nouveaureseau13@dgfip.finances.gouv.fr » depuis juin 2019 où chaque agent peut poser la question de son choix à laquelle le référent NRP est chargé de répondre.

3. Services des Ressources humaines local mobilisé et à la disposition de tout agent désirant évoquer sa situation individuelle au regard du projet et de ses conséquences professionnelles et personnelles pour l'agent.

4. Messages du directeur régional sur Ulysse local 13 en date du 6/06/2019, du 13/06/2019, du 12/07/2019, du 23/09/2019, du 21/11/2019, du 24/09/2020.

5. Réunions de l'ensemble des cadres supérieurs et/ou des chefs de services : les 11/06/2019, 19/11/2019, 16/07/2020.

6. Mise en place de groupes de réflexion thématiques, de septembre à novembre 2019, associant la direction, les chefs de services et les agents sur les sujets suivants :

Groupe n° 1 : L'accueil de proximité

- les formes de l'accueil de proximité ;
- l'organisation et le fonctionnement de l'accueil de proximité.

Groupe n° 2 : Mise en place des Services de Gestion Comptable (SGC) et des Conseils aux Décideurs Locaux (CDL) : périmètre et champ d'intervention

- les périmètres fonctionnels respectifs et l'articulation entre SGC et CDL ;
- les relations ordonnateurs, comptables et CDL ;
- les CDL : modalités d'implantation, pilotage.

Groupe n° 3 : Mise en place des Services de Gestion Comptable : organisation du travail au sein des SGC

- organisation et fonctionnement interne ;
- les relations avec les ordonnateurs.

Groupe n° 4 : Les SIE

- organisation et fonctionnement interne du SIE ;
- le travail à distance dans le SIE.

Groupe n° 5 : Les SIP

- organisation et fonctionnement du SIP ;
- liaisons avec les autres services de la DGFIP.

7. Visites des structures concernées :

À venir

8. Mise en place de GT métiers et opérationnels avec les chefs de services, en charge d'associer les agents de leur service à chaque

	<p>étape des GT :</p> <p>Séance plénière le 09/09/2020</p> <p>GT métier SGC n°1 le 15/09/2020 (pilotage PESAP)</p> <p>GT métier SGC n°2 le 23/09/2020 (pilotage PESAP)</p> <p>GT opérationnels pour le SGC d'Istres (pilotage PPR):</p> <table border="1"> <tr> <td>29/09/2020 Salle 2112 - 14H30</td> <td>13/10/2020 Salle 2112 - 14H30</td> <td>28/10/2020 Salle 2112 - 14H30</td> <td>17/11/2020 Salle 2112 - 14H30</td> <td>03/12/2020 Salle 2112 - 14H30</td> </tr> </table>					29/09/2020 Salle 2112 - 14H30	13/10/2020 Salle 2112 - 14H30	28/10/2020 Salle 2112 - 14H30	17/11/2020 Salle 2112 - 14H30	03/12/2020 Salle 2112 - 14H30
29/09/2020 Salle 2112 - 14H30	13/10/2020 Salle 2112 - 14H30	28/10/2020 Salle 2112 - 14H30	17/11/2020 Salle 2112 - 14H30	03/12/2020 Salle 2112 - 14H30						
Après des instances du dialogue social	<p>Invitation des représentants des personnels à des réunions informelles : les 11 et 12/06/2019, 20/11/2019 et 17/07/2020</p> <p>CTL du 13/11/2019 (point 7).</p> <p>CTL du 16/01/2020 (points 1 et 2).</p> <p>CTL du 15/09/2020 (point 11).</p> <p>CTL du 15/10/2020.</p>									

2.3 LA PARTICIPATION DES AGENTS

Les responsables des services concernés par les opérations de restructuration assurent, en lien avec la direction, l'information des agents sur les volets métiers, logistiques, immobiliers et en matière de ressources humaines.

Chaque GT opérationnel permet de formaliser les questions et les réponses apportées.

Début novembre 2020, la division RH rencontrera individuellement les agents de la trésorerie d'Istres, dont les missions sont transférées vers la trésorerie Arles Centre Hospitalier, afin de connaître leurs intentions en termes de mobilité géographique et fonctionnelle.

2.4 LA MOBILISATION DE RESSOURCES SPÉCIFIQUES

L'ensemble des services de la direction est mobilisé pour la mise en œuvre opérationnelle de la nouvelle structure.

3. CONSÉQUENCES SUR LES CONDITIONS DE TRAVAIL

3.1 LE TRAVAIL RÉEL

→ Conséquences sur l'organisation du travail

Description des modifications dans l'exercice du travail réel

La gestion de 2 EHPAD (Istres et Saint-Chamas) est transférée vers la trésorerie Arles Centre Hospitalier.

Ouverture au public

Service	Conditions actuelles	Conditions après réorganisation
Trésorerie ARLES CH	Du lundi au vendredi 8h30 – 12 h	Du lundi au vendredi 8h30 – 12 h
Trésorerie ISTRES	Du lundi au vendredi 8h30 – 12 h	Du lundi au vendredi 8h30 – 12 h

Durée et horaires de travail

Service	Conditions actuelles	Conditions après réorganisation
Trésorerie ARLES CH	7h15 – 18h45	7h15 – 18h45
Trésorerie ISTRES	7h15 – 18h45	7h15 – 18h45

→ Conséquences sur l'environnement et le cadre de vie des agents

Conditions de restauration

Service	Conditions actuelles	Conditions après réorganisation
Trésorerie ARLES CH	Restauration de l'hôpital : à vérifier ; présence d'un mini - coin repas Carte APETIZ	Sans changement sur le site d'Arles Carte APETIZ
Trésorerie ISTRES	Pas de restauration sur place, présence d'un coin repas Carte APETIZ	Sans changement sur le site d'Istres Rouquier Carte APETIZ

Parking

Service	Conditions actuelles	Conditions après réorganisation
Trésorerie ARLES CH	Places de parking dans l'enceinte de l'hôpital	Sans changement sur le site d'Arles
Trésorerie ISTRES	Parking réservé aux agents	Sans changement sur le site d'Istres Rouquier

Modification du trajet domicile-travail

TABLEAU DES PRINCIPALES DISTANCES KILOMÉTRIQUES

	ARLES	ISTRES		
ARLES		44 km		
ISTRES	44 km			

IMPACT SUR LES TRAJETS DOMICILE-TRAVAIL

Service	Distance kilométrique entre la résidence familiale et la nouvelle résidence administrative		
	Éloignement	Rapprochement	Sans changement significatif (< 1 km)
Trésorerie ISTRES			1 agent

SOLUTIONS DE MOBILITÉ

Parcours	Véhicule personnel	Transports en commun
Istres-Arles	X	X

3.2 LES AMBIANCES PHYSIQUES DE TRAVAIL

La trésorerie Arles CH reste implantée sur le site, le bâtiment permet d'installer les effectifs supplémentaires en complètes conditions de sécurité.

3.3 LE MOBILIER, LES OUTILS ET ÉQUIPEMENTS

1. Mobilier

Des armoires supplémentaires vont être commandées pour installer les archives de la Trésorerie hospitalière.

2. Mopieur

Le nombre de mopieurs sur place est suffisant.

3. Archives

Les opérations de désarchivages sont en cours.

4. Téléphonie

La capacité de l'autocom est suffisante.

4. L'ACCOMPAGNEMENT INDIVIDUALISÉ DES AGENTS

Agents concernés par la réorganisation (situation projetée à la date de la réorganisation)				
	A+	A	B/C	Total

Trésorerie ISTRES			1	1
Total			1	1

4.1 LE DISPOSITIF DE FORMATION PROFESSIONNELLE

Comme indiqué précédemment le transfert de la mission fiscale ne changera pas fondamentalement la nature des tâches réalisées par les agents actuellement sur cette mission en poste comptable. La formation des agents s'appuiera sur le dispositif de formation continue existant en matière de gestion comptable et financière du secteur public local.

4.2 L'ACCOMPAGNEMENT RH INDIVIDUALISÉ

Tout agent susceptible de changer d'affectation dans le cadre de la mise en œuvre du SGC peut prétendre dans les conditions habituelles au bénéfice de la prise en charge des frais de changement de résidence, de la prime de restructuration de service et du complément indemnitaire d'accompagnement.

Dossier de présentation actualisé au 06/10/2020